



Municipalité
amie des aînés



Val-David
Un monde à part

**«Vieillir ensemble, dans une communauté
accueillante et bienveillante»**

Politique des aînés



TABLE DES MATIÈRES

| TITRE | PAGES |
|--|--------------|
| TABLE DES MATIÈRES..... | 2 |
| MOT DE LA MAIRESSE..... | 3 |
| MOT DU CONSEILLER..... | 4 |
| PRINCIPES DIRECTEURS | 5 |
| PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DES AÎNÉS ... | 7 |
| CONSTATS | 12 |
| ORIENTATIONS 2014-2017 | 13 |
| REMERCIEMENTS | 15 |



NICOLE DAVIDSON

Mairesse de Val-David

Val-David devient officiellement une Municipalité amie des aînés et, par conséquent, se donne une politique pour concrétiser sa volonté d'être la plus accueillante possible pour ces derniers.

On dit de la politique que c'est l'art et la pratique du gouvernement des sociétés humaines. C'est en effet tout un art que de développer une vision de ce que nous désirons de mieux pour nos aînés à Val-David et de choisir les actions à privilégier pour atteindre les buts visés. On dit aussi que la politique est un art qui exclut l'improvisation; voilà donc la raison d'être de ce document.

Des gens d'expériences diverses, de formations complémentaires, d'horizons connexes ont mis tout leur coeur à créer cet outil de référence pour qu'il nous ressemble et nous rassemble. De leur savoir-faire découlera notre savoir-être pour qu'émerge la cohérence entre ce que nous disons et ce que nous faisons en tant que décideurs politiques.





DENIS CHARLEBOIS

Conseiller municipal - Responsable du dossier des aînés

Cette politique est le résultat d'un long travail de consultation et de réflexion par les membres du comité local MADA. À sa lecture, vous pourrez constater que les valeurs de solidarité, d'inclusion, de participation, d'engagement et de respect ont guidé leur travail.

À l'instar d'un bon nombre de municipalités et villages du Québec, à Val-David, les personnes âgées représentent quasiment la moitié de la population de la communauté. C'est donc dire qu'avant longtemps, il seront la majorité.

Les objectifs visés sont conformes à notre engagement d'assurer la meilleure qualité de vie possible pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de Val-David de tous âges.

Au nom de tous les membres du conseil municipal, j'aimerais souligner l'importance de l'apport des membres du comité qui, grâce à leur participation, ont permis la réalisation de cette politique, laquelle doit dorénavant servir de cadre de référence précieux dans nos multiples interventions auprès des aînés.



PRINCIPES DIRECTEURS

Cette politique identifie les principales caractéristiques devant guider nos actions pour les années à venir. En adhérant à cette démarche, nous prenons conscience que des aînés actifs continuent de se développer en tant qu'individus, entretiennent leur besoin de se sentir utile, acquièrent de nouvelles aptitudes, conservent un réseau social, brisent leur isolement et conséquemment, développent une image forte d'eux-mêmes. Par cette politique et le plan d'action qui en découlera, nous visons à adapter les services municipaux à la réalité et aux besoins de ces personnes aînées pour qu'elles demeurent actives au sein de la communauté le plus longtemps possible. Nous nous pencherons sur la recherche de mesures visant à:

- renforcer leur sentiment de sécurité;
- favoriser leurs déplacements pour participer aux activités qui les intéressent ou pour se procurer des biens ou des services;
- les encourager et les soutenir à briser leur isolement, particulièrement pour les personnes âgées de plus de 70 ans;
- favoriser les habitudes de bon voisinage;
- stimuler la participation intergénérationnelle pour faire en sorte que leur expérience et leur bagage continuent à enrichir notre patrimoine collectif;
- porter une attention particulière aux moins bien nantis et répondre à leurs besoins spécifiques.



LES VALEURS PRÉCONISÉES

Nos actions seront prises en fonction des valeurs que nous avons choisi de défendre et qui ont guidé nos réflexions.

1. La solidarité : s'assurer de créer un lien entre les aînés et l'ensemble de la population, pour sensibiliser et rallier tout le monde à la cause et aux besoins des aînés.

2. L'inclusion : favoriser l'intégration des aînés de tous âges, seuls ou marginalisés de par leur condition physique ou sociale, ainsi que de ceux qui viennent s'établir. Ils doivent se sentir entourés et bien accueillis.

3. La participation et l'engagement : inviter les aînés à participer et à faire partie de la communauté et les soutenir dans leur engagement à la création de projets inspirants auxquels ils croient.

4. Le respect : favoriser la coexistence pacifique entre les différents groupes d'âges et donner une image positive des personnes âgées afin de contrer les préjugés à leur égard.

PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DES AÎNÉS

En règle générale, c'est à partir de l'âge de 50 ans que les personnes réalisent qu'elles ont plus de temps derrière elles qu'il ne leur en reste à vivre. Leur perception du temps diffère; désormais tout semble filer de plus en plus vite!

Bien que plusieurs personnes ne se considèrent pas encore comme des « aînés » et ont bien raison de se sentir jeunes à 50 ans, nous avons décidé de les inclure pour établir nos mesures en prévision des années à venir. Cette cohorte constitue un groupe important de personnes concernées par nos actions. Si on ajoute à cela le vieillissement de la population, nous faisons face à l'ensemble des facteurs qui nous amènent à évaluer et adapter nos services, nos infrastructures, voire même nos façons de faire pour permettre à tous de vieillir en restant actifs sur tous les plans.

Le portrait d'un aîné à l'autre est très hétérogène. La réalité, de même que les références, sont différentes selon que la personne a vécu son enfance dans les années 20, 30, 40 ou 50.



Ces références très personnelles orientent ses actions et l'influence tout au long de son existence. Les organismes œuvrant auprès des aînés le constatent. Au cours des années passées, ils ont répondu à une cohorte d'aînés différente de celle qui se présente depuis peu. On constate que les besoins et les façons de faire le sont tout autant.

Pour s'assurer de bien identifier les besoins de l'aîné et considérer tous les éléments significatifs, les facteurs suivants ont été mis en relief :

La modification de son rythme de vie : selon qu'il travaille encore ou non, la cadence diminue, les sources de revenus changent, sa façon d'établir ses priorités et ses finances, ainsi que son état de santé peuvent l'amener à modifier son style de vie.

Le changement de son statut : il passe de parent à grand-parent, de travailleur à retraité ou préretraité, de couple à personne seule ou au veuvage, de personne active professionnellement à personne engagée dans sa collectivité, de personne autonome à personne en perte d'autonomie.





La mutation de ses aspirations : selon son degré d'adaptabilité et sa nature profonde, il cherche à se recréer un réseau social, une vie intime, à défendre des causes qui lui tiennent à cœur ou peut-être à réaliser des projets qui lui permettront de laisser une trace significative de son passage sur terre.

La perte partielle ou totale de son autonomie : voilà un élément qui aura un effet prépondérant sur son rythme et sa qualité de vie. L'offre de services et d'activités adaptées aux personnes en perte d'autonomie devra être bonifiée.

POPULATION

La grande région des Laurentides connaît un essor démographique depuis 2005 censé se poursuivre pour atteindre 10,8 % en 2015¹. Val-David ne fait pas exception même si, avec une population totale de 4 460 personnes², l'augmentation est plutôt de 5,6 % pour la même période.

¹ Direction de la santé publique des Laurentides, *La santé, une responsabilité partagée*, partie II, édition 2005.

² Institut de la statistique du Québec - Décret 2014



Tableau 1 Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2012.



Tableau 2 Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2012.

Le territoire de la MRC des Laurentides est reconnu pour détenir une population vieillissante où l'âge médian se situe à 48,1, tandis qu'à Val-David il est de 48,8 pendant que celui de l'ensemble du Québec se situe à 41,9. L'accélération du vieillissement est particulièrement notable depuis cinq ans, comme l'indique le tableau 3.

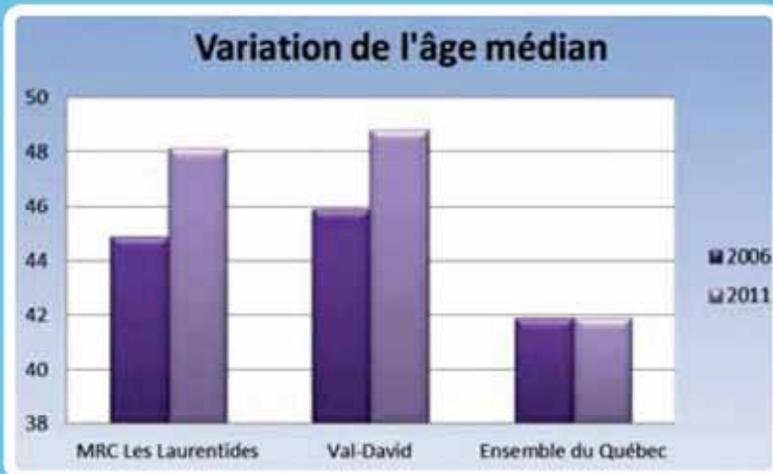


Tableau 3 Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2012.

Répartition de la population 50 ans et plus Val-david 2011

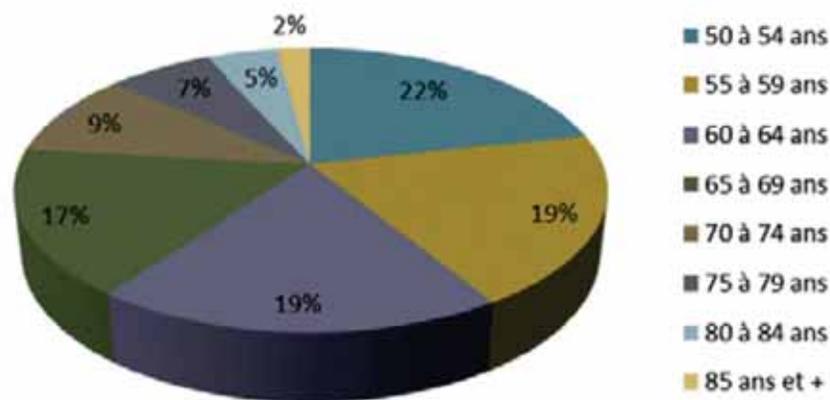


Tableau 4 Source : Statistique Canada, *Profil des communautés*, 2012.



CONSTATS

Situation des aînés à Val-David d'après un sondage effectué auprès de 224 résidents aînés.

- Le nombre de personnes seules est en croissance et ce phénomène tend à s'accroître avec le temps.
- Les revenus sont plus bas que la moyenne québécoise.
- 43 % des aînés recensés vivent avec moins de 30,000 \$ / année, dont 24 % avec moins de 20,000 \$ / année.
- 37 % consacrent à peu près le tiers de leurs revenus en frais liés à l'habitation.
- L'arrivée de nouveaux résidents mieux nantis a fait augmenter la valeur mobilière.
- 12 % éprouvent des contraintes physiques, mentales et/ou financières. Parmi eux, plusieurs dépendent des autres pour se déplacer et vaquer à leurs occupations quotidiennes.
- L'offre communautaire est forte mais, globalement, peu la connaissent.
- 73 % des aînés sondés utilisent Internet, mais les moyens de communication privilégiés demeurent les voies traditionnelles, dont le bouche-à-oreilles.



ORIENTATIONS 2014-2017

1. Optimiser l'accès et l'utilisation des ressources, des services et des infrastructures destinés aux aînés

- 1.1 Faire connaître et promouvoir les services et les ressources disponibles;
- 1.2 Évaluer l'adéquation des services et des ressources avec leurs besoins et bonifier l'offre, le cas échéant.

2. Contrer l'isolement et augmenter le sentiment de sécurité des personnes seules ou démunies

- 2.1 Rejoindre les aînés isolés et vulnérables et les informer des ressources disponibles;
- 2.2 Stimuler leur désir de socialiser et de participer à une vie active et saine;
- 2.3 Promouvoir localement les initiatives, les événements ou activités pour rapprocher et soutenir les proches aidants;
- 2.4 Promouvoir le bon voisinage, les visites de voisins et la création d'un noyau d'entraide;
- 2.5 Soutenir les initiatives d'entraide et de soutien des aînés.



3. Promouvoir le vieillissement actif et les saines habitudes de vie

- 3.1 Sensibiliser les aînés à l'importance de la vie active et à l'adoption de saines habitudes de vie, physiques, intellectuelles, sociales et citoyennes;
- 3.2 Diversifier et adapter les différentes activités physiques, intellectuelles et sociales pour les différents niveaux d'autonomie des aînés;
- 3.3 Encourager, promouvoir et reconnaître l'engagement des nouveaux retraités;
- 3.4 Adapter les lieux extérieurs (bancs publics, aires de repos et de rencontres, pistes cyclables, voies piétonnières, etc.).

4. Valoriser l'échange intergénérationnel

- 4.1 Promouvoir et soutenir les initiatives intergénérationnelles;
- 4.2 S'assurer que tous les aînés puissent contribuer à la transmission de leur savoir, de leur expertise et de leurs valeurs.

5. Assurer une offre d'habitation qui permet aux aînés de demeurer à Val-David à long terme

- 5.1 Promouvoir et encourager les services qui leur permettent de rester dans leur domicile;
- 5.2 Prévoir des alternatives d'habitation nécessaires aux aînés en perte d'autonomie.

REMERCIEMENTS

La Municipalité du Village de Val-David tient à remercier chaleureusement tous les membres du comité MADA qui ont travaillé à l'élaboration de la politique des aînés.

Le fruit de leur travail a été soumis à l'approbation du conseil municipal, puis présenté en consultation publique. Nous tenons aussi à remercier le Secrétariat aux aînés pour son soutien financier ainsi que le Carrefour action municipale et famille, pour l'accompagnement pendant la durée du processus.

Membres du comité MADA

Denis Charlebois • Conseiller municipal - Responsable du dossier des aînés

Lucille Rocheleau • Coordinatrice - Val-David en santé

Lynne Lauzon • Directrice, Loisirs et culture - Municipalité du Village de Val-David

Michael Leduc • Directeur général - FADOQ Laurentides

Huguette Dumay • Directrice - Prévoyance envers les Aînés

Étoile Nadeau, Fernand Godbout, Reine Lapointe • Représentants citoyens

François Gagnon • Organisateur communautaire • CH-CLSC-CHSLD des Sommets

Ginette Hamel • Représentante - Le Havre de Val-David

Hermance Bergevin • Représentante - Les Dîners communautaires

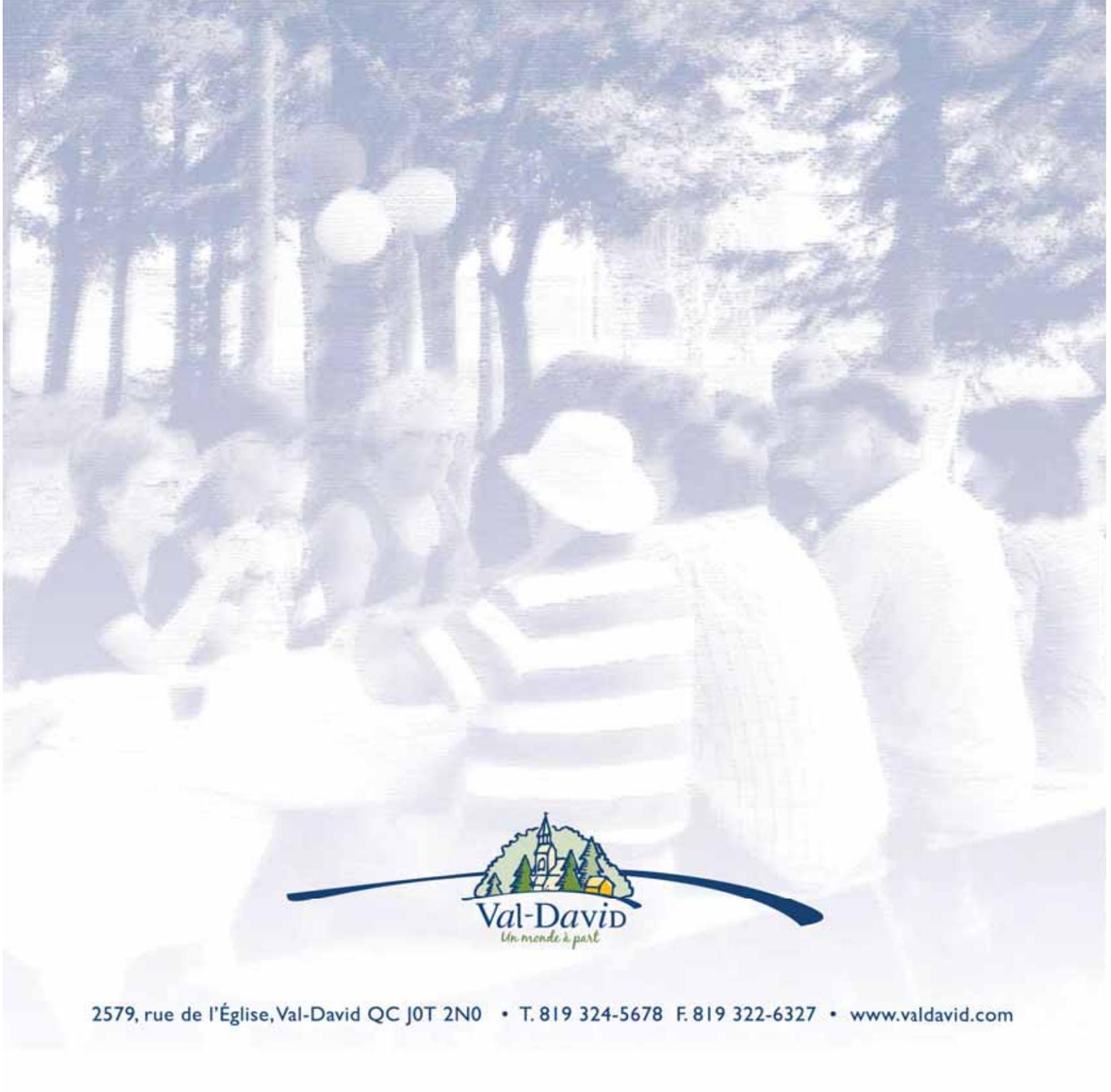
Louise Lapointe • Chargée de projet - Gestion Conseil LL

Révision • Suzanne Gohier

Conception graphique • Arts-Complices

Production • Louise Lapointe, Lynne Lauzon, Suzanne Gohier





2579, rue de l'Église, Val-David QC J0T 2N0 • T. 819 324-5678 F. 819 322-6327 • www.valdavid.com